

"Faire de nos différences une oeuvre collective"



Association Loi 1901
Déclarée à la Préfecture de la Martinique sous le N° W9M1000975
Siret : 509 435 194 00014

Tél : 0596.504.999 – Fax : 0596.500.724

Adresse postale :

BP 281
97286 LAMENTIN CEDEX 2

BULLETIN D'ADHÉSION **+ Cotisation de l'année en cours**

NB : l'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.
Un mail de confirmation vous sera ensuite adressé.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom usuel :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : GSM : Fax :

Adresse électronique :@.....

Déclare adhérer à l'Association « Tous Créoles ! », à en accepter intégralement les statuts et la Charte, et m'engage à les respecter en toutes leurs dispositions.

Je m'acquies de mon droit d'entrée et de ma cotisation annuelle de l'exercice en cours pour un montant total de : € (*)

Par chèque bancaire ci-joint au nom de : Association « Tous Créoles ! »

Fait à :, le :

Signature

**(*) Montant du droit d'entrée : 50 €
ou 30 € pour les moins de 25 ans**

Montant de la cotisation annuelle :

- **Membres bienfaiteurs : 200 € ou plus**
- **Membres actifs : 30 € ou plus**

Selon les termes de l'article 1-200 du CGI, les sommes versées à l'association « Tous Créoles ! » entraînent une réduction d'impôt égale à **66% de leur montant.
Un reçu fiscal vous sera adressé à cet effet.**